



Invitation a comparaitre au tribunal penal

Par **dydoo**, le **07/06/2008** à **19:56**

Bonjour,

victime d'un braquage sur mon lieu de travail, il y a 3 ans,
l'affaire va passer en justice au mois de septembre.

La police à l'époque m'avais fortement conseillé de me porter partie civile. Ce que j'ai fais.
Aujourd'hui je recois une invitation à comparaitre sur un tribunal qui se trouve a plus de
700km de chez moi.

Suis-je obliger de m'y rendre?